

TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 16 Avril 2018

Présents : MM. GOURMAND, DANON, D'AGOSTINO, GRANJON

Assiste : Mme VALDES

ENVOYES A LA FFF

- Demande de confirmation d'éclairage du stade des Alpes à Grenoble
- Demande de confirmation d'éclairage du stade Gallieni à Riorges
- Demande de confirmation d'éclairage du Complexe Sportif Jean Valois à Tullins
- Demande de classement fédéral du stade Dunlop à Montluçon
- Le rapport d'essais du stade de la Dent à Crolles

ECLAIRAGES

Niveau E5

Villars : Complexe Sportif Bernichon – NNI. 423300201

Niveau E 5 – 186 lux – CU 0.73 – Emini / Emaxi 0.46

Rapport de visite effectué par M. GRANJON - Classement jusqu'au 16 Avril 2020

Clermont Ferrand : Stade Camille Leclanché – NNI. 631130602

Niveau E 5 – 220 lux – CU 0.75 – Emini / Emaxi 0.43

Rapport de visite effectué par M. TINET - Classement jusqu'au 16 Avril 2020

Niveau EFoot à 11

Alixan : Stade Municipal – NNI. 260040101

Niveau EFoot à 11 – 133 lux – CU 0.45 – Emini / Emaxi 0.19

Rapport de visite effectué par MM. MONFORT et PALACIN - Classement jusqu'au 16 Avril 2020

Bourg en Bresse : Stade Farouk Noui– NNI. 10530402

Niveau EFoot à 11 – 115 lux – CU 0.71 – Emini / Emaxi 0.40

Rapport de visite effectué par M. PELLET - Classement jusqu'au 16 Avril 2020

Niveau E Entraînement

Saint Marcel en Dombes : Stade Municipal – NNI. 013710101

Servas : Stade Municipal – NNI. 014050101

Bourg en Bresse : Stade Fléchon – NNI. 010530301

Bourg en Bresse : Stade Pierre Granger – NNI. 010530202

Bourg en Bresse : Stade de l'ASPTT – NNI. 10530302

Les éclairages de ces terrains sont recensés en niveau E Entraînement.

Moyenne éclairage moins de 100 Lux

Ces éclairages n'autorisent pas les matchs de compétitions en nocturne

INSTALLATIONS

Niveau Foot à 11

Chamblet : Stade Gustave Piot – NNI. 030520102

Niveau Foot à 11 avec AOP du 17 Mars 2018

Rapport de visite effectué par M. CHUCHROWSKI - Classement jusqu'au 16 Avril 2028

Niveau 5

Chamblet : Stade Gustave Piot – NNI. 030520101

Niveau 5 avec AOP du 17 Mars 2018

Rapport de visite effectué par M. CHUCHROWSKI - Classement jusqu'au 16 Avril 2028

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

Vaulx Milieu : Stade de la Gare – NNI. 385300101

Niveau 5 avec AOP du 21 Mars 2018

Rapport de visite effectué par M.MONTEIL – Classement jusqu'au 16 Avril 2028

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

DIVERS

Courrier reçu le 12 Mars 2018

Mairie Alixan : Demande de confirmation de classement d'éclairage du stade Municipal

Courriers reçus le 16 Avril 2018

District de l'Allier :

Demande de confirmation de classement du Stade Dunlop à Montluçon

Demandes de classement fédéral des stades Gustave Piot 1 et 2 à Chamblet

District du Puy de Dôme : Demande de confirmation de classement de l'éclairage du stade Leclanche à Clermont Ferrand

FFF CFTIS : Reçu les décisions de leur réunion du 11 Avril 2018

Le Président

R. GOURMAND